



Compte-Rendu du CSE de la DGI

du 26 mars 2025

DÉCLARATION UNSa AÉRIEN :

MTLK/MTJK : Depuis trois ans, l'UNSa Aérien interpelle la direction centrale sur la baisse du pouvoir d'achat des salariés en mobilité, éloignés ou expatriés.

Les primes et modalités liées à la mobilité n'ont pas été revues depuis 15 ans, comme l'ICR, tandis que l'aide au logement reste bien en deçà du marché de l'immobilier sans suivre l'inflation. Les expatriés se sont vu retirer la majoration de 5 % du taux MERCER, qui n'a toujours pas été rétablie après la crise du COVID. De plus, la revalorisation du coût de la vie chère dans les DOM n'a pas été effectuée.

Les conditions d'expatriation ainsi que le calcul des salaires ont été revus à la baisse, notamment les taux A et B, entraînant une perte de pouvoir d'achat considérable pour ces personnels. Il y a de moins en moins de volontaires pour les escales et la mobilité. Les conditions actuelles ne sont plus attractives.

L'UNSa Aérien demande donc :

- ✓ La réintégration des 5 % du taux MERCER
- ✓ Une revalorisation des conditions d'expatriation, notamment des taux A et B.
- ✓ Une augmentation de l'indemnité de vie chère dans les DOM.
- ✓ Une réévaluation de l'aide au logement et de l'ICR.

Enfin, l'UNSa Aérien souhaite également évoquer la situation des agents de MTLK et JK, qui pratiquent l'anglais au quotidien avec les équipages et les MCC étrangers. Nous demandons la possibilité, pour les volontaires, de passer le niveau BULAT 2 et ainsi bénéficier de la prime de 100 euros, qui est largement méritée.

POINT ACCIDENTOLOGIE 2025 :

Une étude est en cours sur la chute de hauteur du collègue de Toulouse...

Nombre d'accidents du travail avec arrêt (janvier & février 2025):

AVIONS	EQUIPEMENTS	LOGISTIQUE	MOTEURS
19	3	2	5

Pour l'UNSa Aérien, à travers la lecture du PAPRI Pact (programme annuel de prévention des risques), la DGI cumule un retard important dans la réalisation des investissements, ce qui implique une sous-exécution préoccupante des projets liés à la qualité et aux conditions de travail.

POINT ECONOMIQUE FIN FEVRIER 2025 :

G. Mortreux (Directeur de la DGI) félicite les salariés de la DGI pour la bonne performance 2024 de la Maintenance (+110M€ de bénéfices). **L'UNSA Aérien lui répond que ces mêmes salariés sont toujours en attente de revalorisation des filières techniques et logistique !**

POINT MATERIELS & SERVICES

Les temps de réparations restent en deca de l'objectif. **Le taux de disponibilité des pièces de rechange se dégrade depuis plusieurs mois sur la flotte AF (elle est catastrophique pour nos clients).**

Toujours des tensions sur : les FTR A220, radômes A320, nacelles B772 & A330 et les ingrédients carbone.

Le contexte mondial est pessimiste. Les fournisseurs aéronautiques connaissent toujours de grandes difficultés...

G. Mortreux n'envisage donc pas d'amélioration sur MS pour l'année 2025.

La DGI est donc obligée d'emprunter des pièces à d'autres compagnies afin d'alimenter la flotte AF et ses flottes clients. En conséquence : la facture explose en début 2025 : +25% !

Des compensations financières sont négociées entre la DGI et nos fournisseurs défaillants...

Néanmoins, la direction continue d'investir pour réinternaliser de la charge et rester compétitif sur les avions « nouvelles générations » : A220, A320 NEO et A350.



INFORMATIONS DU BUREAU DU CSE INDUSTRIEL :

 **Chèques vacances ANCV** : 50% des bénéficiaires ont déjà commandé.

 **Barbecues** : le 12 juin pour le CMH, le 19 juin pour Toulouse et Villeneuve-le-Roi , le 26 juin pour Orly et CDG Hangars.

Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC

UNSA-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG

contact@unsaerien.com

Rejoignez-nous



Suivez-nous sur Telegram : <https://t.me/UNSAerienAirFranceDGI>